

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE de LOIR-ET-CHER

COMMUNE de CONTROIS-EN-SOLOGNE

## REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à La demande d'institution de servitudes  
d'utilité publique formulée par la société  
SETRAD autour du site qu'elle exploite lieu-dit  
"le Mincé" au CONTROIS-EN-SOLOGNE (commune  
déléguée de THENAY)

Je, soussigné Alain VAN KEYHEULEN, commissaire enquêteur, ai ouvert et paraphé  
la requête le mardi, 26 mars 2024.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by 'V', 'K', 'E', 'Y', 'H', 'E', 'U', 'L', 'E', 'N'. The signature is enclosed within a large, loopy oval shape.

12

ENQUETE RELATIVE

A

La demande d'installation de services des d'activités publiques formulée par la société SETRAD autour du site qu'elle exploite bien-dit "le Harin" au CONTRAIS-EN-SOLOGNE (commune déléguée de THIENAY)

En exécution de l'arrêté du n° 41-2024-02-28-00001 du 28-2-24 de Monsieur le \_\_\_\_\_ -Préfet de Louviers, je soussigné, M. Alain VIAN KEYHEULEN

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets pour recevoir pendant une durée de

32 jours, du mardi, 26 mars (9h00) au vendredi, 26 avril 2024 (16h)
les lundi de 10 heures 00 à 17 heures 30
les mardi, mercredi et jeudi de 9 heures 00 à 17 heures 30
les vendredi de 9 heures 00 à 16 heures 00
les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

les observations du public.

A CONTRAIS, le 26 mars 2024

Première journée :

Le mardi, 26 mars 2024 de 9 heures 00 à 17 heures 30

1. — Observations de M. \_\_\_\_\_

Mercredi, 27 mars 2024: néant-

Jeudi, 28 mars 2024: néant-

Vendredi, 29 mars 2024: néant-

Mardi, 2 avril 2024: néant-

Mercredi, 3 avril 2024: ell° Chauveau J.yves Parcelle n° Z1.75
Après avoir pris connaissance du dossier, vu le trouble

impact (38m<sup>2</sup>) au bout de parcelle, et comme le terrain n'a pas été sondé, je demande la suppression de cette servitude. Ce terrain a été échangé entre agriculteurs pour regrouper les surfaces. Cette servitude peut remettre en cause ces échanges.

~~6/11/12~~

Jeu di 4 avril = Néant.

Vendredi 5 avril - Néant

Lundi 8 avril = Néant

Mardi 9 avril = Néant

Mercredi 10 avril = Néant

Jeu di 11 avril = Néant.

Vendredi 12 avril = Néant

Lundi 15 avril = Néant

Mardi 16 avril = Néant

Mercredi 18 avril = Néant

Jeu di 19 avril = Néant

Vendredi 20 avril = Néant

Lundi 22 avril = Néant

Mardi 23 avril = Néant

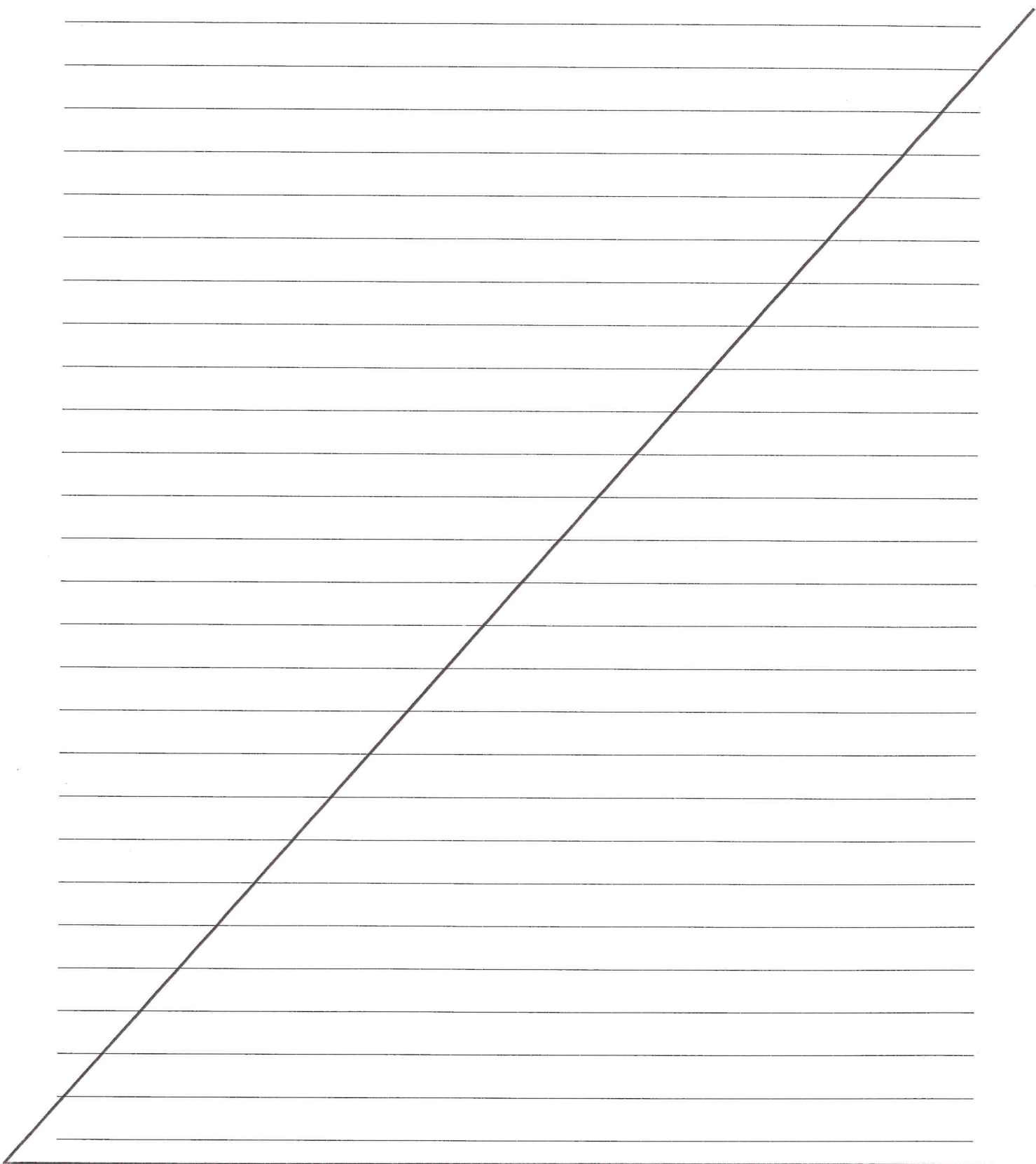




Mercrèdi 24 avril : Néant

Jeudi 25 avril : Néant

Vendredi 26 avril : Néant





A series of horizontal lines spanning the width of the page, providing a template for writing.

A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page.





A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page. The lines are evenly spaced and extend across most of the page's width, leaving a small margin on the right side.

8

Lined writing area with horizontal lines.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page. The lines are evenly spaced and extend from the left margin to the right margin, providing a template for text entry.





A series of horizontal lines spanning the width of the page, providing a template for writing.





Le 26 avril 2024 à 16 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Alain VAN KEYHEULEN, commissaire enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du 26 mars 2024 (9<sup>h</sup>) au 26 avril 2024 (16<sup>h</sup>) de 9 heures 00 à 12 heures 30 et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à 17 heures 30

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n° 1 à 2).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. — Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 2. — Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
- 3. — Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page.